

Pilule du lendemain au Pérou : le cardinal dans la bataille

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 16 mars 2010

L'archevêque de Lima, primat du Pérou, le cardinal Juan Luis Cipriani Thorne, a qualifié la décision du ministre de la Santé de son pays d'autoriser la distribution de la pilule du lendemain de « violation directe et frontale » d'une décision du Tribunal constitutionnel de l'année dernière.

Cette décision était sur le fait que la pilule du lendemain peut être abortive puisque que l'un de ses effets consiste à empêcher la nidation de l'embryon. La Constitution péruvienne protège l'enfant conçu. En termes gazés mais fermes le cardinal a demandé au ministre Oscar Ugarte d'être « un petit peu plus cohérent » et de ne plus « vendre un chat pour un lièvre », ajoutant qu'il y a « du point de vue scientifique un énorme doute sur ce qu'il affirme » en disant que la pilule du lendemain n'est pas abortive. « Et il le sait ! », a affirmé le cardinal.

« Je ne sais pas quel est la motivation de tout cela. Je ne veux pas croire qu'il y a des pressions de la part de laboratoires ou des aspects économiques, parce qu'il n'y a aucune raison de le penser. Mais il est bizarre qu'après de longs mois on fasse apparaître comme un hommage spécial pour la Journée de la Femme une pastille pour laquelle d'énormes indices existent pour dire qu'elle a des effets abortifs. Alors, que cela nous plaise ou non que le Tribunal constitutionnel se prononce de telle façon ou de telle autre, il nous appartient d'accepter le cadre juridique de ce pays, ou non. »

Pour ce qui est de la Conférence épiscopale du Pérou, elle recherche « la vérité » : « Nous sommes pour la vie, et la vérité, c'est que cette pilule est abortive. »

© [leblogdejeannesmits](#).